

LE RENDEZ-VOUS

Une ruralité, un milieu de vie




Avril 2026

Bulletin d'information





LÉGENDE

POUR LES RÉSIDENCES

-  Le VENDREDI, aux deux semaines, collecte des bacs de déchets et de recyclage
-  Collecte du compost :
Tous les LUNDIS du 4 mai au 23 novembre
Une fois par mois, en janvier, février, mars et décembre
Deux fois par mois en avril
-  Collecte des encombrants* (gros rebuts), en plus des bacs de déchets et de recyclage
*Ce qui se trouve dans une remorque ne sera pas ramassé. Tout doit être au sol. La quantité maximale ramassée est l'équivalent de 6' x 6'.

POUR LES COMMERCES

-  Tous les MERCREDIS, collecte conteneur de déchets
-  Aux 2 semaines, les MERCREDIS, collecte conteneur de recyclage

Avril

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

En ce début de saison printanière, je souhaite vous transmettre quelques informations importantes concernant notre municipalité.

Tout d'abord, une collecte de pneus usagés aura lieu du 23 au 25 avril prochains. Nous vous invitons à profiter de cette occasion pour vous départir de vos pneus de façon responsable et ainsi contribuer à la propreté de notre environnement.

De plus, une distribution de compost est prévue au cours du mois de mai. Les détails concernant la date et les modalités vous seront communiqués prochainement.

Par ailleurs, nous avons récemment vécu deux épisodes de pannes d'électricité sur notre territoire. Dans plusieurs cas, ces interruptions sont causées par des arbres plantés trop près, voir directement sous les lignes électriques.

Je vous demande donc votre collaboration : il est essentiel de ne pas planter d'arbres sous les lignes électriques et de respecter les distances requises. Cette situation est évitable et a un impact direct sur la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

Pour connaître les normes à respecter, je vous invite à consulter le site de Hydro-Québec.

En terminant, je vous souhaite à toutes et à tous de très joyeuses Pâques, en espérant que cette période soit synonyme de beaux moments en famille.

Votre maire

Stéphane

Stephane Dionne

Maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse



Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 9 mars 2026,

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil tenue à salle du conseil au 1428, route 122

Formant le quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne. Sont présents les conseillers suivants : François Lupien, conseiller poste #1, Pierre Côté, conseiller poste #2, Marie-Lyne Landry, conseillère poste #3, Éric Allard, conseiller poste #4, Josiane Leblanc-Danis, conseillère poste #5, Karina Poudrier, conseillère poste #6. Valérie Aubin, directrice générale / greffière-trésorière, ainsi que Gaby Tessier, inspecteur sont également présents.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

Considérant les comptes à payer en date du 9 mars 2026, et effectués durant le mois :

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 239 807.86\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères.

CARRIÈRE - SABLIERE:

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'affecter les fonds de carrière et sablière aux dépenses de voirie annuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères.

SUBVENTION DÉPUTÉ :

Considérant que la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil réalise chaque année des investissements importants pour maintenir son réseau routier dans les meilleures conditions possibles ;

Considérant que la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil doit affecter une part importante de son budget à la voirie locale (déneigement des rangs, nettoyage des fossés longitudinaux et des ponceaux, rapiéçage manuel et mécanisé de la chaussée, fauchage des abords de route, réparation de la signalisation et des glissières de sécurité, marquage des chaussées, etc.) et qu'elle taxe ses contribuables pour être en mesure de leur offrir un réseau routier convenable tout en respectant leur capacité de payer ;

Considérant que les sommes d'argent nécessaires à l'entretien de notre réseau sont de beaucoup supérieurs aux revenus de taxation que la municipalité peut y consacrer et que sans l'aide gouvernementale, par l'entremise de notre député monsieur Sébastien Schneeberger nous ne pourrions maintenir la qualité actuelle de notre réseau ;

Considérant que notre député, monsieur Sébastien Schneeberger, nous a toujours consenti une aide financière importante, toujours fort appréciée, mais insuffisante pour combler nos besoins en regard de la réfection, de l'entretien de nos rangs;

Considérant qu'on doit refaire le lignage de tous les rangs, recharger les accotements, asphalte plusieurs sections de rangs et procéder au nettoyer plusieurs fossés;

En conséquence, il est proposé Marie-Lyne Landry, appuyé par Pierre Côté et résolu de demander à notre député, monsieur Schneeberger, une aide financière d'un montant de 75 000 \$ dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal pour assurer l'intégrité des chemins municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 497-2026 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT 163, CONCORDANCE MRC-964 ET 982:

Un avis de motion est donné par Éric Allard qu'à une prochaine séance sera adopté le règlement 497-2026 pour faire la concordance au schéma. Le maire présente le projet de règlement.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 498-2026 - MODIFIE GRILLE DES SPECIFICATIONS, ZONE AP-3:

Un avis de motion est donné par Pierre Côté qu'à une prochaine séance sera adopté le règlement 498-2026 pour modifier la grille des spécifications dans la zone AP3. Le maire présente le projet de règlement.

DEMANDE D'ANNULATION DE RACHAT DES ARMES À FEU DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL:

Considérant que le gouvernement fédéral a lancé, le 17 janvier 2026, le programme fédéral de rachat d'armes à feu de style arme d'assaut ;

Considérant que les Canadiens disposent de la période du 19 janvier au 31 mars 2026 pour adhérer audit programme, lequel prévoit la remise volontaire de leurs armes prohibées en échange d'une indemnisation ;

Considérant que les compensations financières prévues dans le cadre du programme de rachat sont jugées insuffisantes, inéquitable ou non garanties pour l'ensemble des propriétaires concernés ;

Considérant que les armes visées par la prohibition sont des armes civiles de chasse ou de tir sportif à conception moderne, et non des armes d'assaut militaires, et qu'elles ne sont ni utilisées ni requises par les Forces armées canadiennes pour assurer la défense du pays ;

Considérant que sur le territoire québécois, la Sûreté du Québec coordonnera l'opération ;

Considérant que les ressources policières sont déjà limitées et que leur mobilisation pour l'application de ce régime détourne des effectifs essentiels à la lutte contre la criminalité réelle ;

Considérant que la confiance entre la population et les corps policiers est un pilier fondamental de la sécurité publique ;

Considérant que l'application coercitive de cette prohibition risque de nuire à cette relation de confiance et d'accentuer les tensions sociales ;

Considérant que la sécurité publique constitue une responsabilité partagée entre les gouvernements fédéral, provincial, municipal ainsi que les corps policiers ;

Considérant que les municipalités sont des gouvernements de proximité, directement responsable du bien-être, de la cohésion sociale et de la sécurité de leur population ;

Considérant que les détenteurs légaux d'armes à feu sont déjà soumis à un régime strict de permis, de formation, d'enregistrement, de vérifications d'antécédents, d'entreposage sécuritaire et de conformité aux lois ;

Considérant que les données disponibles démontrent que les armes utilisées dans les crimes violents proviennent majoritairement du marché noir et non du marché légal ;

Considérant que la priorité en matière de sécurité publique devrait être accordée à la lutte contre le trafic illégal d'armes, les groupes criminalisés et la contrebande ;

Considérant que la prohibition et le rachat obligatoire d'armes à feu ciblent principalement des citoyens respectueux des lois, sans impact direct significatif sur la criminalité ;

Considérant que l'imposition de ce régime représente une atteinte aux droits de propriété légitimes de ces citoyens ;

Considérant que ce régime ne tient pas compte des réalités territoriales, sociales, économiques et culturelles propres aux municipalités ;

Considérant que plusieurs communautés rurales, agricoles et nordiques utilisent les armes à feu de manière légitime pour la chasse, la subsistance, la protection des animaux d'élevage et la sécurité personnelle en région isolée ;

Considérant que plusieurs provinces canadiennes ont publiquement exprimé leur opposition à ce régime de prohibition et de rachat, refusant d'y collaborer ou d'en assurer l'application, en raison de son inefficacité, de son coût et de son caractère injuste ;

Considérant que les municipalités ne disposent d'aucun pouvoir réel dans l'élaboration de cette politique, mais subissent directement ses impacts ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par François Lupien et résolu que la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil demande officiellement au gouvernement fédéral de mettre fin à son programme de rachat des armes à feu de style arme d'assaut.

Que la municipalité affirme que la priorité en matière de sécurité publique doit être la lutte contre le trafic illégal d'armes, le crime organisé et la violence armée réelle, plutôt que la confiscation d'armes légalement détenues.

Que la municipalité demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement fédéral afin de revoir l'approche actuelle et de privilégier des politiques fondées sur des données probantes et l'efficacité réelle en matière de sécurité publique.

Que la municipalité affirme son soutien aux citoyens respectueux des lois, aux chasseurs, aux agriculteurs, aux communautés rurales et aux utilisateurs légitimes d'armes à feu.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise :

- À la Sûreté du Québec ;
- Au ministre de la Sécurité publique du Québec ;
- Au premier ministre du Québec ;
- Au ministre fédéral de la Sécurité publique ;
- Aux députés provinciaux et fédéraux concernés ;
- À la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ;
- À l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE - FACTURES INCENDIE AU 31 JANVIER 2026 :

Considérant la facture incendie au 31 janvier 2026 au montant de 10 385.66\$;

- Dépense de la Paroisse à 100% (salaire incendie, hydro Bureau 1/3, hydro garage 1/2)	7 263.18\$
- Dépense de la Paroisse selon l'entente incendie au % du RFU 37.07% (internet, essence, bunker suit, formation, déductions salaires).....	3 122.48\$
Total facture :	10 385.66\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'autoriser le paiement au montant de 10 385.66\$ pour la facture au 31 janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

RAPPORT ANNUEL PMO 2026 :

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Pierre Côté et résolu d'adopter le plan de mise en œuvre et de l'acheminer à la MRC Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

APPEL D'OFFRE CAMION INCENDIE :

Considérant le devis, préparé par les Services Conseils Ghyslain Robert, en collaboration avec le chef pompier, un pompier et un membre du comité ;

Considérant la recommandation du comité incendie en date du 4 mars 2026 d'accepter le devis et d'allé en appel d'offre ;

En conséquence, il est proposé par François Lupien, appuyé par Éric Allard et résolu de demander des prix par appel d'offre publique sur SEAO.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

VOIRIE ET URBANISME:

COMITÉ CCU :

Considérant que le règlement #381-2010 créant un comité consultatif ;

Considérant que ce comité est formé de 2 membres du conseil municipal et de 3 citoyens ;

Considérant que l'inspecteur municipal sera d'office secrétaire du comité ;

Considérant que le mandat des membres du comité est de 2 ans ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Josiane Leblanc-Danis et résolu à l'unanimité de nommer Madame Clarisse Guilbert et Messieurs Francois Lupien, Éric Allard, Sylvain Allard et Sébastien Francoeur à titre de membres sur le comité consultatif d'urbanisme pour les années 2026 et 2027. Que Monsieur Éric Allard agira à titre de président du comité pour les 2 prochaines années. Stéphane Dionne, maire étant d'office sur tous les comités, agira à titre d'observateur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

ACQUISITION D'UNE BARRIÈRE DE SIGNALEUR POUR LE CAMION :

Considérant que les règles sont de plus en plus sévères concernant la sécurité des signaleurs routiers ;

Considérant que l'inspecteur et l'ingénieur sont appelés à agir de façon ponctuelle à titre de signaleur routier lors de certains travaux ;

Considérant que les équipements sur le camion sont insuffisants pour rencontrer les normes du Ministère des Transports et de la Mobilité Durable du Québec ;

Considérant les offres reçues :

- Signel 3 936,00 \$, plus taxes,
- GyroXpert 3 899.99 \$, plus taxes,
- Unité Mobile MC 3 745.00 \$, plus taxes,
modèle fix au centre du camion et sans télécommande sans fils
- Signoplus pas déposé

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Éric Allard et résolu d'acheter l'unité chez GyroXpert au coût de 3 899.99\$. Vérifier si l'année prochaine on pourra acheter une unité compatible.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

HYGIÈNE DU MILIEU :

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT-FRANÇOIS :

LIVRAISON COMPOST 2026 :

Considérant que suite à nos collectes de compost 2025-2026, Gaudreau nous offre du compost gratuit ;

Considérant que cette initiative vise à remercier et à souligner la participation des citoyens à la collecte et au compostage tout au long de l'année ;

Il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Karina Poudrier et résolu de demander 2 voyages de 30 tonnes et d'assumer les frais de transport.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

VARIA :

EMBAUCHE INGÉNIEUR – CONTRAT DE TRAVAIL :

Considérant que l'entente intermunicipale ingénieur avec la municipalité St-Félix prendra fin en août 2026 ;

Considérant que la municipalité souhaite poursuivre sa collaboration avec monsieur Jean-Philippe Girouard pour une période de trois (3) ans ;

Considérant Contrat de travail de 3 ans Jean-Philippe est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Josiane Leblanc-Danis et résolu que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer au nom de la municipalité un contrat de travail pour une durée de trois (3) ans avec monsieur Jean-Philippe Girouard. Que la municipalité offrira le service de location des services d'ingénieur aux municipalités intéressés à signer une entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Josiane Leblanc-Danis et résolu de lever l'assemblée à 21h 21.

AVIS PUBLIC
APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET : PAVAGE 13^E RANG DE WENDOVER 2026

La Municipalité **Paroisse** de Notre-Dame-du-Bon-Conseil demande des soumissions, par appel d'offres public, pour la réfection du pavage sur une partie du 13^e rang de Wendover situé sur son territoire.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le devis disponible sur le Système Électronique d'Appel d'Offres du gouvernement du Québec (SEAO) en utilisant le numéro 2026-03-03_NDBCP_1 et le numéro de référence 20127898.

Les soumissions scellées et identifiées au présent projet devront parvenir au bureau municipal de la **Paroisse** de Notre-Dame-du-Bon-Conseil **avant 10h, le mardi 7 avril 2026**. Les soumissions seront ouvertes publiquement devant au moins deux (2) témoins à 10h05, la journée même. Suite à l'ouverture, la conformité des soumissions sera validée avant l'attribution de contrat. Un soumissionnaire désirant porter plainte à l'Autorité des marchés publics concernant cet appel d'offres a jusqu'au 20 mars 2026 pour procéder.

Donné ce 3 mars 2026 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Valérie Aubin, dma

Directrice générale

Municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
1428, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil,
Québec, J0C 1A0



LOCATION SALLE MUNICIPALE

TIRAGE 24-25-26-31 DÉCEMBRE ET 1^{ER} JANVIER

Le tarif sera de 150\$ pour les résidents et 300\$ pour les non-résidents. Nous procéderons à un tirage au sort au conseil du 11 mai prochain pour les dates suivantes : les 24-25-26-31 décembre 2026 et 1^{er} janvier 2027. Le tirage sera effectué en priorisant les demandes écrites des résidents de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse.

Un dépôt de 50% sera demandé à la signature du contrat. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 11 mai 2026 avant 16h00, au bureau municipal au 1428, route 122 – Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec J0C 1A0

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

(Cochez seulement une date par coupon)

24 DÉCEMBRE 2026

25 DÉCEMBRE 2026

26 DÉCEMBRE 2026

31 DÉCEMBRE 2026

1^{ER} JANVIER 2027



AVIS À LA POPULATION LOCALE **CUEILLETTE DE PNEUS**



Du 24 au 26 avril 2026

Il sera possible de déposer les pneus usagés au garage municipal situé au 1278, route
122,
du 24 au 26 avril 2026 de 8h00 à 16h00.

Tous les pneus **déjantés** d'automobiles, camionnettes, camions et autobus de **48 pouces et moins** sont acceptés. Les pneus pour les équipements de ferme et les pneus hors route sont refusés. De plus, les pneus coupés, sans semelles ou avec jante métallique sont aussi refusés.

ATELIER DE PLANTATION DE SEMIS POUR TOUTE LA FAMILLE.

APPORTEZ VOS CONTENANTS, TERRE ET SEMIS INCLUSE

**DISTRIBUTION GRATUITE DE SEMENCES DE LA COLLECTION
PERSONNELLE DE M.SÉBASTIEN AMYOT**

AU PLAISIR DE VOUS Y VOIR TOUS ET TOUTES



**SAMEDI
11 AVRIL 10H**

Gratuit

À LA BIBLIOTHÈQUE

**541 Notre-Dame
819-336-2744 #4**



Camp de jour NDBC 2026

25 JUIN AU 14 AOÛT 2026



Tarifs (Sorties et service de garde inclus)

	Résidents	Non-Résidents
1er enfant	825\$	2475\$
2e enfant	795\$	2385\$
3e enfant et +	765\$	2295\$

Dates limites

Des frais de retard de 25 \$ par inscription seront appliqués pour toute inscription effectuée après le 17 mai.

- Un premier paiement est requis lors de l'inscription (au Centre récréatif Léo-Paul-Therrien).
- Le deuxième paiement devra être effectué à l'Hôtel de Ville avant le 19 juin 2026.
- Si le deuxième paiement n'est pas reçu avant cette date, l'enfant ne pourra pas être accepté au camp de jour.



Inscriptions

Les inscriptions se feront en présentiel les 17 mars et 23 mars de 16h à 20h au Centre récréatif Léo-Paul-Therrien.

Modalités de paiement :

Le paiement se fait par argent comptant, chèque ou Interac.

- Un premier paiement de 200\$ est requis lors de l'inscription (au Centre récréatif Léo-Paul-Therrien).

Nous acceptons les paiements par argent comptant, chèque ou Interac.



Notre objectif

Notre objectif est d'offrir un été inoubliable où chaque enfant peut s'amuser, découvrir et grandir dans un environnement inclusif et sécurisé. Notre équipe qualifiée et bienveillante est là pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant et garantir leur sécurité. À travers des activités variées et des moments de liberté, nous permettons à chacun de se dépasser tout en tissant des liens d'amitié. Nous souhaitons que chaque enfant quitte le camp avec des souvenirs mémorables et une expérience enrichissante. Nous voulons offrir un été dynamique et inclusif, où chaque enfant peut « lâcher son fou » dans un cadre accueillant et encadré.



Rencontre de parents

Une rencontre de parents aura lieu le lundi 1 juin à 18h30. À ce moment, il sera possible de rencontrer la coordonnatrice et les animateurs.

Questions ?

Pour toutes questions, vous pouvez nous joindre au 819-336-2744, poste 206

Ou
Facebook : Animateur Bon-Conseil.





Camp de jour NDBC été 2026

DU 22 JUIN AU 14 AOÛT 2026

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1 22 au 26 juin	CONGÉ	CONGÉ	CONGÉ	JOURNÉE D'ACCUEIL	CARRIE FACTORY
Semaine 2 29 au 3 juillet	CUISINE/FÊTE FORRAINE	F1	ULTIMATE FRISBEE	VALLEE SECRÈTE	MARIO BROS
Semaine 3 6 au 10 juillet	HARRY POTTER	COIFFURES FARFELVES	PICKLEBALL	O-VOLT	INTER-CAMP
Semaine 4 13 au 17 juillet	MINI-VILLE	BOOTCAMP	TCHOVKBALL	NINJA FACTORY	MARVEL
Semaine 5 20 au 24 juillet	CUISINE	JOURNÉE AGÉE	PÉTANQUE	WOODPOOLI PARC	NOËL NDBC
Semaine 6 27 au 31 juillet	CUISINE	MINECRAFT	BASEBALL	BOB L'ÉPONGE	HALLOWEEN NDBC
Semaine 7 3 au 7 août	CUISINE	FARWEST	HANDBALL	LAC DES CYPRES	NUIT AU CAMP + CINEMA PLEINE AIR
Semaine 8 10 au 14 août	CUISINE	LA JOURNÉE DES ENFANTS	FLAGFOOT	TOURNOI DEK HOCKEY	SPECTACLE DES ENFANTS



EMPLOIS ET STAGES POUR ÉTUDIANT-E-S

Le CJE Destination Carrefour, en collaboration avec les Caisses Desjardins et les municipalités, est fier d'annoncer le retour du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi à l'été 2026 !

ACCUEILLENZ UN STAGIAIRE ET TRANSMETTEZ VOTRE SAVOIR-FAIRE !

Vous êtes un organisme sans but lucratif ? Offrez à un jeune de 14 à 16 ans une première expérience de travail enrichissante !

- 80 heures de stage adaptées à votre horaire et à vos besoins
- Un stage encadré et formateur pour le jeune
- Aucun coût pour l'organisme : le CJE remettra une bourse de 800 \$ au stagiaire

Inscrivez votre organisme entre le 1er et le 19 avril sur destinationcarrefour.com

TU CHERCHES UN EMPLOI D'ÉTÉ ? ON EST LÀ POUR TOI !

- Aide gratuite pour ton CV
- Conseils et stratégies de recherche d'emploi
- Préparation aux entrevues

Envie de faire un stage ? Inscris-toi dès maintenant :





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le mardi 21 avril 2026 à 18 h 30
de façon virtuelle

**Accompagnement en immobilier
et en rénovation**



Pour toute votre vie de proprio, profitez d'une gamme élargie de services pour financer, assurer, vendre, acheter ou rénover votre propriété.

En complément à nos produits financiers, découvrez les services de DuProprio^{MD}, Confia^{MD} et Réno-Assistance^{MC}.

<https://www.desjardins.com/qc/fr/hypothèque/immobilier-renovation.html>

Découvrez nos solutions pour vos projets de maison et commencez à planifier avec nos calculateurs hypothécaires. Demandez une préautorisation pour savoir quel prix vous pourriez payer pour une propriété et réserver votre taux.



**Assemblée générale annuelle :
l'occasion de participer et de voter!**

Prenez connaissance des résultats et des réalisations de votre caisse.

- Le 21 avril 2026
- 18 h 30
- En ligne au [desjardins.com/caisseestdedrummond](https://www.desjardins.com/caisseestdedrummond)



**Votez en ligne
jusqu'au 25 avril 2026**

Votez sur le portail des mandats annuels (procédure d'élaboration des mandats, du conseil d'administration, et approbation de la fin de la diffusion de la nouvelle, en vertu :

- Le site Web de la caisse
- Répondre.com
- Gavel

Si vous ne pouvez pas voter en ligne, une feuille de vote sera mise à votre disposition à la caisse.

=====

**PROJETS GAGNANTS SÉLECTIONNÉS
LES PRIX DE LA FONDATION DESJARDINS**



Maison des jeunes St-Cyrille



École Des 2 Rivières (Saint-Lucien)

Ces deux projets sont en lien avec la persévérance scolaire et l'accompagnement des enseignants et responsables pour les jeunes. Ils ont reçu un montant pour élaborer leurs projets! Félicitations!

D'autres initiatives ont retenu l'attention de la Caisse; ils vous seront présentés plus tard!

.....

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2800

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover



**Afeas locale Notre-Dame-Du-Bon-Conseil
Association féministe d'éducation et d'action sociale**

ACTIVITÉ FEMMES D'ICI

**Le mardi 14 avril 2026 à 19h00
Au local Afeas 1428, route 122 (Hôtel de ville paroisse)**

**CONFÉRENCIÈRE INVITÉE
Madame Isabelle Gosselin, consultante en NATUROPATHÉRAPIE
« Une approche globale de la santé »**

Elle nous fera connaître ses services et une dégustation de ses produits vous seront offerts

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

- Renouvellement de votre carte de membre Afeas 2026-2027
- Élection 2026
- Assemblée générale annuelle Afeas locale
- Congrès Afeas provinciale 2026
- L'Afeas fête ses 60 ans de création

Au plaisir de vous accueillir !
Jacqueline Demers (819 336.3478)
Avril 2026



CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 7753

Nous aurons notre pain partage à vendre le 2 et 3 avril prochain.

Pain blanc, pain brun et aux raisins, tous au prix de \$5.00 chacun.

Soyons généreux car c'est au profit des jeunes de 6^e année de B.C.

Notre assemblée générale aura lieu le mardi 12 mai prochain.

Bienvenue à nos membres au presbytère à 19h30

Sincères condoléances à nos frères chevaliers qui sont décédés depuis le début de l'année.

Yvon Ouellet Donat Montreuil

Armand Vincent et Jean-Denis Vallée.

Votre Grand-Chevalier : Raymond Comeau (819) 336-5203

Danse
50 ans et plus

Salle FADOQ Bon-Conseil
12 avril à 13 h 30



LES RENDEZ-VOUS EXPRESS

C'est l'opportunité de devenir un acteur du changement dans la MRC de Drummond.

Chaque rencontre aborde un enjeu local, favorise la collaboration entre acteurs clés, brise les silos et permet de passer rapidement de la réflexion à l'action collective.



S'INSCRIRE

VIVRE-ENSEMBLE

27 janvier 2026 | 9 h à 12 h

Espace Familles Lemaire
salle Canimex
553, rue Saint-Alfred, Drummondville



S'INSCRIRE

HABITAT INCLUSIF

24 février 2026 | 9 h à 12 h

Centre communautaire Drummondville-Sud
salle A. Desjardins
1550, rue Saint-Aimé, Drummondville



S'INSCRIRE

COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE

8 avril 2026 | 9 h à 12 h

Espace Familles Lemaire
salle Canimex
553, rue Saint-Alfred, Drummondville



S'INSCRIRE

ÉQUITÉ DES OPPORTUNITÉS

28 avril 2026 | 9 h à 12 h

Centre communautaire Drummondville-Sud
salle A. Desjardins
1550, rue Saint-Aimé, Drummondville



S'INSCRIRE

SAINES HABITUDES DE VIE

26 mai 2026 | 9 h à 12 h

Espace Familles Lemaire
salle Canimex
553, rue Saint-Alfred, Drummondville





NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS	
URGENCE ET SÉCURITÉ	
Urgence	9-1-1
Hôpital Ste-Croix (Drummondville)	819-478-6464
Hôpital Hôtel-Dieu (Athabaska)	819-357-2030
SERVICES LOCAUX	
Municipalité Paroisse Bon-Conseil	819-336-5374
Bureau de poste	819-336-2611
Caisse populaire	819-336-2600
Centre communautaire	819-336-2744 # 5
CPE Papillon enchanté	819-336-5452
C.L.S.C	819-474-2572
Commission scolaire des Chênes	819-478-6700
Comité de l'Emploi et Développement Bon-Conseil	819-336-3966
École Notre-Dame-du-Bon-Conseil	819-850-1622
Presbytère	819-336-2163
SPAD (société protectrice des animaux de Drummond)	819-472-5700
Vestiaire	819-336-2113

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h à 18h00

Mercredi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Jeudi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Samedi : 9h00 à 11h30

Note : fermée les jours de congés fériés

819-336-2744, poste 205

Site : <https://notre-damedubonconseil.espacebiblio.ca/>

www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Responsable : Judith Hébert

Assistante : Line Martel

HÔTEL DE VILLE

Municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

1428, route 122

Téléphone : 819.336.5374

Valérie Aubin, dma - directrice générale / greffière-trésorière

direction@paroissendbc.ca

Gaby Tessier, inspecteur

inspection@paroissendbc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 / 13 h 00 à 16 h 00

SÉANCE CONSEIL 2026

12 janvier (2^e lundi)

9 février (2^e lundi)

9 mars (2^e lundi)

13 avril (2^e lundi)

11 mai (2^e lundi)

8 juin (2^e lundi)

13 juillet (2^e lundi)

17 août (3^e lundi)

14 septembre (2^e lundi)

5 octobre (1^{er} lundi)

9 novembre (2^e lundi)

14 décembre (2^e mardi)